

QUESTIONNAIRE-TYPE CONCERNANT LA REVALORISATION

DU BÂTIMENT RUE

N° Grand-Rue 39-41 – Rue du Prieuré 6

Architecte responsable : Atelier d'architectes Glatz & Delachaux SA

1. Conception du projet

- **Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?**

La beauté et l'intérêt historique de cet îlot urbain en lien avec les anciennes fortifications de la ville.

- **Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?**

Le challenge consistait principalement à valoriser et conserver un maximum de la substance historique des bâtiments, tout en offrant un confort de haute qualité aux logements.

- **Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?**

Le contexte historique est prépondérant.

Les bâtiments sont composés d'une véritable superposition de couches historiques du moyen-âge au XXe siècle, avec notamment des réemplois romains, dont une colonne.

Les bâtiments sont aussi dans une position historique stratégique, sur les anciens remparts et en lien avec la porte sud de la ville.

- **Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?**

Les informations étaient lacunaires, mais avant l'ouverture du chantier, nous avons bénéficié d'une étude historique importante, complétée par les analyses archéologiques en cours de chantier.

- **Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?**

Au fil du chantier et des compléments historiques et archéologiques, nous avons adapté le projet, notamment en ce qui concerne la valorisation des nouveaux éléments découverts (solivages moulurés et décors de la tour).

- **Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?**

Dans ce cadre à haute valeur historique, le projet "suit" le bâtiment et ses caractéristiques. Le projet s'adapte donc au contexte ; le bâtiment est en quelque sorte le "Maître de l'Ouvrage".

- **Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?**

Les contraintes d'économie d'énergie et d'utilisation de matériaux naturels suivent la logique historique du projet.

La plus grande difficulté est d'équilibrer la pesée d'intérêt entre la valorisation de la substance historique et le respect de normes phoniques, thermiques ou techniques.

Ces notions, sont souvent antagonistes, doivent toutefois trouver un chemin commun dans le projet.

- Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?

La liberté d'intervention est liée une fois de plus au bâtiment lui-même, qui dicte le projet et donne le ton.

Le Maître de l'Ouvrage a suivi, lui aussi, ce fil conducteur.

2. Aspects pratiques

- Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?

Les changements de cap ont été essentiellement liés à la répartition de certains espaces à l'un ou l'autre des logements.

3. Jugement

- Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?

Grâce à une équipe interdisciplinaire efficace et compétente (historien, archéologue, spécialistes techniques, acousticien, restaurateur, etc.), nous avons pu valoriser et sauvegarder une magnifique pièce du puzzle de la vieille ville de Nyon, tout en espérant avoir pu contribuer au bien-être des actuels et futurs habitants